

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/1688
24 octobre 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS
et ESPAGNOL

LETTRE DATÉE DU 8 OCTOBRE 2002, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE CUBA, TRANSMETTANT UN EXTRAIT DU TEXTE DE LA DÉCLARATION QUE LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE DE CUBA, S. E. M. FELIPE PÉREZ ROQUE A PRONONCÉE LE 14 SEPTEMBRE 2002, À LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE LA CINQUANTE-SEPTIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un extrait du texte de la déclaration que le Ministre des affaires étrangères de la République de Cuba, S. E. M. Felipe Pérez Roque, a prononcée le 14 septembre 2002, à la séance plénière de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et dans laquelle il a annoncé la décision prise par le Gouvernement de la République de Cuba d'adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de ratifier le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire publier et distribuer cet extrait comme document officiel de la Conférence du désarmement.

L'Ambassadeur
(Signé) Jorge Iván Mora **Godoy**

**EXTRAIT DU TEXTE DE LA DÉCLARATION QUE LE MINISTRE DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE DE CUBA, S. E. M. FELIPE
PÉREZ ROQUE, A PRONONCÉE LE 14 SEPTEMBRE 2002, À LA SÉANCE
PLÉNIÈRE DE LA CINQUANTE-SEPTIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES**

Citation:

Jusqu'à ce jour, bien qu'elle n'ait jamais mis au point d'armes nucléaires et n'ait jamais eu l'intention d'en mettre au point, Cuba n'était pas partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires parce qu'elle considère qu'il s'agit d'un instrument insuffisant et discriminatoire qui permet de créer un club de puissances nucléaires sans qu'aucun engagement concret ne soit pris dans le sens du désarmement. Cependant, pour bien montrer la volonté politique claire du Gouvernement cubain et son attachement à un processus de désarmement effectif qui assure la paix mondiale, notre pays a décidé d'adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Ce faisant, nous réaffirmons notre espoir que toutes les armes nucléaires seront totalement éliminées sous un strict régime international de vérification.

Par ailleurs, alors même que la seule puissance nucléaire des Amériques mène à son encontre une politique hostile qui n'exclut pas l'usage de la force, Cuba ratifiera aussi le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes, connu sous le nom de Traité de Tlatelolco, qu'elle a signé en 1995.

Fin de citation.
